

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 mars 2017

Finale nationale des Olympiades des métiers

La santé et la sécurité au travail : un nouveau défi à relever par les lauréats !

La finale nationale des 44^{es} Olympiades des métiers 2017, concours international à destination des jeunes de moins de 23 ans, intègre, pour la première fois, la santé et sécurité au travail dans ses critères d'évaluation. Cette avancée a été possible grâce au partenariat noué entre l'Assurance Maladie – Risques professionnels, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) et WorldSkills, l'organisateur des Olympiades en France.

Les moins de 30 ans sont, en France, deux fois plus accidentés au travail que les autres classes d'âges. Sensibiliser les jeunes à la santé et sécurité au travail est donc un véritable enjeu de santé publique. Pour leur première participation aux Olympiades des métiers du 9 au 11 mars à Bordeaux, l'Assurance Maladie – Risques professionnels et l'INRS sensibiliseront de façon prioritaire les jeunes issus de quatre métiers : serveur en salle, maçon, technicien automobile et soudeur, en raison des forts risques liés à ces activités. Cet objectif se traduira par deux actions :

- L'intégration de critères sur la prise en compte de la santé et sécurité au travail dans les évaluations des épreuves de ces quatre métiers ;
- Des présentations et animations pédagogiques organisées pendant les trois jours de la finale pour sensibiliser les **630 jeunes répartis en 15 équipes régionales** aux risques professionnels. Des experts de la Caisse régionale d'Assurance retraite et de santé au travail (Carsat Aquitaine) et de l'INRS accueilleront, à cette occasion, les jeunes et leurs enseignants sur leur stand pour répondre à leurs questions.

Au-delà de cette action, l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) agissent pour que la santé au travail soit intégrée dans les programmes de l'enseignement professionnel. Depuis de nombreuses années, l'INRS travaille en coopération avec l'Education nationale. En outre, des actions sont réalisées dans l'enseignement supérieur. À l'automne 2016, six écoles d'ingénieurs (Chimie Rennes, Centrale Marseille, Ecam Lyon, Mine Albi, Polytech Tours, Chimie Mulhouse) ont été récompensées pour avoir intégré dans leurs programmes pédagogiques un module sur la santé et la sécurité au travail.

Olympiades des métiers : infos pratiques

La finale nationale des Olympiades des métiers se déroulera du jeudi 9 au samedi 11 mars au Parc des Expositions de Bordeaux – Lac (cours Charles-Bricaud, 33000 Bordeaux). Les horaires d'ouverture au public sont de 9 h à 18 h (15 h le samedi). La cérémonie de clôture et la remise des médailles auront lieu le samedi 11 mars à partir de 20 h. Plus d'infos et accréditations presse sur www.worldskills-france.org.

À propos de l'Assurance maladie – Risques professionnels

L'Assurance Maladie – Risques Professionnels est l'une des cinq branches de la Sécurité sociale qui garantit la santé et la sécurité au travail des 18 millions salariés des entreprises de l'industrie, du commerce et des services. Elle exerce trois missions complémentaires : prévention des risques à travers des services et des formations, indemnisation des victimes de maladie professionnelle ou accident de travail ou de trajet, et tarification des entreprises qui cotisent pour cette assurance en fonction du taux de sinistres. Pour mettre en œuvre ses missions sur le terrain, l'Assurance Maladie – Risques Professionnels s'appuie sur des caisses régionales (CARSAT et CPAM).

Plus d'infos sur www.ameli.fr/employeurs

Contact presse pour l'Assurance Maladie – Risques Professionnels : joelle.serrano@cnamts.fr

À propos de l'INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 586 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (210 personnes) et en Lorraine (376 personnes).

www.inrs.fr Notre métier, rendre le vôtre plus sûr.

Et pour suivre l'actualité de l'INRS : www.twitter.com/INRSfrance

Contact presse pour l'INRS : antoine.bondeelle@inrs.fr